



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Du mardi 26 septembre 2017

I. Ouverture de la séance à 18h30

Nombre de Conseillers en exercice : 28

Etaient présents :

M. DESANGLOIS – Mme MEZRAR – M. LEGUILLON – M. GRISEL – Mme BAULT – M. GRAVIGNY – M. BUTTARD – Mme LOISEAU – Mme LEMONNIER HAQUET – Mme DESANGLOIS – M. PARMENTIER – M. DEFROMERIE – M. DIATTA – M. BULARD – Mme VANDEL – M. BIGOT – Mme SEMIEM – Mme LEPRON – Mme BENASSI – Mme BARRIERE – Mme MARQUIS –

Absents ayant donné pouvoir :

M. BAULT à M. LEGUILLON
Mme XAVIER à Mme VANDEL
M. CERNEA à M. PARMENTIER
M. ANSERMET à M. DEFROMERIE
Mme QUOD-MAUGER à Mme BAULT
M. GONZALES à M. GRISEL
Mme ACHOURI à Mme DESANGLOIS

II. Contrôle du quorum

III. Contrôle des délégations de vote

- ✓ *M. BAULT donne pouvoir à M. LEGUILLON*
- ✓ *Mme XAVIER donne pouvoir à Mme VANDEL*
- ✓ *M. CERNEA donne pouvoir à M. PARMENTIER*
- ✓ *M. ANSERMET donne pouvoir à M. DEFROMERIE*
- ✓ *Mme QUOD-MAUGER donne pouvoir à Mme BAULT*
- ✓ *M. GONZALES donne pouvoir à M. GRISEL*
- ✓ *Mme ACHOURI à Mme DESANGLOIS*

Présents : 21

Pouvoirs : 7

Absents : 0

Votants : 28

IV. Désignation du secrétaire de séance

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme BAULT est désignée pour remplir cette fonction.

Commandes publique – 1.1. Marché Publics – 1.1.3 services

- 2017-09-63 : Convention de groupement de commande pour la passation d'un marché relatif aux services de transport en autocar d'élèves et de personnes.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'accepter que la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf soit coordonnateur du groupement de commande portant sur les services de transport en autocar d'élèves et de personnes.

Article 2 : De prendre acte de l'intégration au groupement des villes d'Elbeuf-sur-Seine, Caudebec-lès-Elbeuf, La Londe, Cléon, Freneuse, Sotteville-sous-le-Val, Orival, Tourville-la-Rivière et Saint-Aubin-lès-Elbeuf ainsi que les CCAS de la Londe et d'Elbeuf-sur-Seine.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes pièces constitutives du marché à intervenir.

Commande publique – 1.1. Marché Publics – 1.1.3 services

- 2017-09-64 : Avenant n° 6 de la convention de groupement de commande entre la Ville et le CCAS de Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de valider l'avenant n°6 modifiant ainsi la convention de groupement entre la ville et le CCAS de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Article 2 : d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n°6.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes

- 2017-09-65 : Mise à jour du tableau des effectifs - cinq emplois non permanents – service jeunesse

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de créer 5 emplois non permanents relevant du grade d'adjoint territorial d'animation suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail comme indiqué ci-dessus, à compter du 4 septembre 2017 pour une durée maximale de 10 mois.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes

- 2017-09-66 : Tableau des effectifs

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les arrêtés y afférents.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes

- 2017-09-67 : Tableau des effectifs

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les arrêtés y afférents.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes

- 2017-09-68 : Tableau des effectifs emplois permanents article 3-2

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de créer les emplois permanents et d'autoriser le recrutement d'agents contractuels comme suit :

- 2 emplois permanents relevant du grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'auxiliaire de puériculture à la crèche à temps complet, à compter du 28 août 2017 pour l'un et du 6 septembre 2017 pour l'autre, pour une durée déterminée d'un an,
- 1 emploi permanent relevant du grade d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'animateur à temps non complet, 32,5/35^{ème}, à compter du 1^{er} septembre 2017 pour une durée déterminée d'un an.

Article 2 : la dépense sera inscrite au chapitre 012 article 64131 du budget primitif 2017.

Fonction publique 4.2 personnels contractuels 4.2.1 Recrutement

- 2017-09-69 : Accueil de loisirs : recrutement agents non permanents pour les vacances d'automne et Noël

Le **conseil municipal**, Madame Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des animateurs et directeurs occasionnels sur les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires sous contrat d'engagement éducatif pour le fonctionnement des accueils de loisirs tels que précisé dans le tableau ci-dessous :

	Lutins	Manoir	Cap Jeunes
Semaine 43	4	4	2
Semaine 44	4	4	2
Semaine 52	3	4	2
Semaine 1	3	3	2

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à créer les emplois non permanents correspondants.

Article 3 : D'autoriser la rémunération conformément à la délibération 2017-06-53 du 22 juin 2017.

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les contrats y afférents.

Institutions et vie politique 5.2 fonctionnement des assemblées

- 2017-09-70 : Rapport des actions entreprises suite rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

de prendre acte des actions correctrices engagées et/ou réalisées par la commune pour répondre au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Normandie reçu le 15 janvier 2016 et relatif à la gestion de la commune au cours des exercices 2009 à 2014.

Institutions et vie politique 5.3 Désignation de représentants

- 2017-09-71 : Désignation des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 2 : de maintenir à 16 le nombre des membres du conseil d'administration, soit 8 membres élus et 8 membres désignés,

Pour les membres élus du conseil municipal, sont proposés :

Monsieur Patrice DESANGLOIS
Madame Nadia MEZRAR
Madame Louisa ACHOURI
Madame Marie-Claire LOISEAU
Madame Monique LEMONNIER-HAQUET
Madame Michèle DESANGLOIS
Monsieur Francis DEFROMERIE
Monsieur Daniel BULARD

Institutions et vie politique 5.7 intercommunalité 5.7.8 autres

- 2017-09-72 : Transfert du siège de la Métropole

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver la modification du siège de l'Etablissement de la Métropole et de le fixer à l'immeuble dénommé « le 108 », situé 108 allée François Mitterrand - CS 50589 – 76006 Rouen Cedex.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.2 décisions budgétaires

- 2017-09-73 : Décision modificative n°1

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'accepter l'ajustement du budget 2017 de la Commune selon le tableau annexé à la présente délibération.

Finances Locales 7.2 Fiscalité 7.2.5 Autres

- 2017-09-74 : Demande de remise gracieuse et décharge de responsabilité

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'accéder à la requête de remise gracieuse de M. Alain Peters sur la liste des mandats présentée en annexe à la présente délibération.

Finances locales 7.3 Emprunts 7.3.3 Garantie d'emprunt

- 2017-09-75 : Garantie d'Emprunt HLM Elbeuf – Renouvellement des composants rues Piaf et Gancel

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 107 000.00 € (*cent sept mille euros*) souscrit par la SA HLM DE LA REGION D'ELBEUF auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N°67415 constitué de 1 ligne de prêt ;

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : de s'engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Finances locales 7.5 subventions 7.5.2 attributions

- 2017-09-76 : Dotation Psychologue scolaire du territoire d'Elbeuf

Le **conseil municipal**, Madame Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de voter la dotation proposée à l'attention de la psychologue scolaire du territoire elbeuvien intervenant sur la commune.

Finances locales 7.5 subventions 7.5.2 attributions

- 2017-09-77 : Mise en place de la Bourse BAFA : soutien à l'engagement volontaire

Le **conseil municipal**, Madame Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'arrêter les principes et les modalités de mise en œuvre de ce dispositif d'aide et de soutien à l'engagement volontaire dans le cadre de formation BAFA sur site

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le prestataire identifié pour la conduite de la formation

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à sa mise en œuvre,

Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes 9.1.2 enfance

- 2017-09-78 : Modification du règlement de fonctionnement du multi-accueil la Galipette

Le **conseil municipal**, Madame Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver les modifications apportées au règlement intérieur de du Multi accueil la Galipette,

Article 2 : d'autoriser Mr Le Maire à signer et mettre en application les présentes modifications.

Article 3 : d'autoriser Mr le Maire à entreprendre les démarches nécessaires auprès des services de la CAF pour l'évolution de l'agrément du multi-accueil

Autre domaine de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes 9.1.4 jeunesse

- 2017-09-79 : Reconduction du dispositif « Contrat municipal Etudiant »

Le **conseil municipal**, Madame Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'arrêter le principe d'un nouveau plafond par part pour un montant de 1 400 euros,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à sa mise en œuvre,

Domaines et patrimoine 3.2 Aliénations

- 2017-09-80 : Aliénation d'un bien communal de Saint-Pierre-lès-Elbeuf – parcelle AM 492 rue Galbois

Le **conseil municipal**, Monsieur Gérard LEGUILLON, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'économie, les commerces et relations de proximité, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : De céder la parcelle section AM numéro 492 afin de réaliser un terrain à bâtir pour la réalisation d'une construction d'habitation ;

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente avec l'acquéreur, auprès de l'Office notarial ;

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à cette affaire.

Domaine et Patrimoine 3.5 actes de gestion du domaine public 3.5.3 convention d'occupation

- 2017-09-81 : Convention relative à une servitude de passage – rue de la comète de Halley

Le **conseil municipal**, Monsieur Gérard LEGUILLON - Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'économie, les commerces et relations de proximité, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver le projet de convention relative à la servitude de passage entre la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et le bailleur social Foyer Stéphanois ;

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et tout acte y afférant.

Finances 7.6 contributions budgétaires 7.6.1 collectivités

- 2017-09-82 : PPRT Saint-Pierre-lès-Elbeuf – convention de financement des travaux prescrits sur les habitations

Le **conseil municipal**, Monsieur Gérard LEGUILLON - Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'économie, les commerces et relations de proximité, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver le projet de convention de financement joint à la présente délibération

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et tout acte y afférant.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2017-09-83 : Avance pour le spectacle « La folle Histoire de Michel Montana »

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat pour le spectacle « La folle histoire de Michel Montana ».

Article 2 : D'autoriser le versement de l'acompte selon le montant et la période indiquée

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2017-09-84 : Tarifs spectacles

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver la proposition des nouveaux tarifs des spectacles de l'espace culturel Philippe Torreton comme indiqués ci-dessus.

Finances locales 7.10 Divers. 7.10.1 dons et legs

- 2017-09-85 : Reversement recettes spectacle au profit de l'Orphéon Mixte

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à adopter la présente délibération et à reverser la recette à la dite-association.

Finances locales 7.10 Divers. 7.10.1 dons et legs

- 2017-09-86 : Dons d'ouvrages de la bibliothèque municipale aux associations

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'accepter le don aux associations citées ci-dessus.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2017-09-87 : Convention partenariat Ville de St Pierre lès Elbeuf Cirque Théâtre d'Elbeuf 19ème Festival Graine de Public

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de St Pierre les Elbeuf et le Cirque Théâtre d'Elbeuf.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2017-09-88 : Convention partenariat Ville de St Pierre lès Elbeuf Ville d'Elbeuf 19ème Festival Graine de Public

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire, à signer la convention de partenariat entre la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et la Ville d'Elbeuf.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2017-09-89 : Convention partenariat Ville de St Pierre lès Elbeuf Ville de la Londe 19ème Festival Graine de Public

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de St Pierre les Elbeuf et la Ville de La Londe.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2017-09-90 : Convention partenariat Ville de St Pierre lès Elbeuf Ville de Tourville la Rivière 19ème Festival Graine de Public

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, la Ville de Tourville la Rivière et la Compagnie Commédiamuse.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2017-09-91 : Convention partenariat Ville de St Pierre lès Elbeuf Ville de Cléon 19ème Festival Graine de Public

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de St Pierre les Elbeuf et la Ville de Cléon.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2017-09-92 : Convention de partenariat entre la ville de Saint- Pierre-lès-Elbeuf et le la ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf pour l'organisation d'un spectacle « Graine de Public ».

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et la Ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2017-09-93 : Convention de partenariat entre la ville de Saint- Pierre-lès-Elbeuf et le la ville de Caudebec-lès-Elbeuf pour l'organisation d'un spectacle « Graine de Public ».

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf.

Institutions et vie politique 5.7 intercommunalité 5.7.8 autres

- 2017-09-94 : Transfert de l'équipement P. Torreton et de sa gestion à la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Le **conseil municipal**, Monsieur Francis GRAVIGNY - Adjoint au Maire en charge de la Politique Culturelle et au développement numérique de la ville et des écoles, décide par

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de prendre acte du transfert, à compter du 1^{er} janvier 2015, de l'équipement et de la gestion de la salle de spectacle Philippe TORRETON à la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Article 2 : D'approuver les termes du procès-verbal de transfert et d'autoriser sa signature entre la Métropole Rouen Normandie et la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, tel que figurant en annexe de la présente délibération.

Informations

- Fermeture de la classe J. Verne, malgré un effectif de 251 élèves,
- Semaine de la petite enfance : Animations autour des jardins partagés, massages de bébé, remise des couvertures à la banque alimentaire du CCAS, ateliers petits cuistots... Prochaine édition en mai. Cérémonie des nouveau-nés le samedi 30 septembre à 11h00 avec remise d'un livre.
- Accueil des nouveaux arrivants le 28/09 à 18h30 en mairie
- Ouverture de la saison à l'espace culturel Philippe TORRETON le 30 septembre à 20h30 avec le vernissage des 150 ans de l'Orphéon à 17h00.
- Obtention d'une troisième fleur pour la ville : Félicitations au service
- Week-end du 23-24 septembre : championnat d'Europe de Pétanque au Boulodrome, retransmission le 05/10 sur le canal « équipe 21 », participation de 6 jeunes du CMJ pour le port des drapeaux. Cette discipline n'est pas intégrée aux Jeux Olympiques, il serait souhaitable de la soutenir.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20H30

Le Maire

Patrice DESANGLOIS